



REGIE

INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE
GASPÉSIE | ÎLES-DE-LA-MADELEINE

COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

« Le Comité de liaison du Parc éolien de la Dune-du-Nord est maintenant formé et a tenu sa première rencontre le 30 août »

Îles-de-la-Madeleine le 5 septembre : La Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie/Les îles-de-la-Madeleine est heureuse d'annoncer la formation du Comité de liaison du Parc éolien de la Dune-du-Nord.

Le Comité de liaison du Parc éolien de la Dune-du-Nord sera un forum d'échange et d'information entre la Régie Intermunicipale de l'Énergie Gaspésie Îles-de-la-Madeleine et les représentants de la collectivité des Îles-de-la-Madeleine. L'objectif du Comité de liaison sera de favoriser l'implication des partenaires locaux dans l'ensemble du projet.

Le Comité est composé des personnes suivantes :

Représentants du secteur de l'environnement :

- Madame Marie-Ève Giroux, Attention Frag'îles
- Madame Véronique Déraspe, Société de conservation
- Monsieur Yves Martinet, Comité ZIP

Représentants du secteur municipal (Municipalité des Îles-de-la-Madeleine) :

- Monsieur Serge Bourgeois, Direction de l'urbanisme
- Monsieur Jean-Étienne Solomon, Conseiller en stratégie - développement
- Madame Sylvette Leblanc, Membre de la Commission sur les enjeux énergétiques

Représentants du secteur sociocommunautaire ;

- Madame Brigitte Aucoin, Directrice générale Commission scolaire des Îles-de-la-Madeleine
- Monsieur Marc-Olivier Massé, CERMIM
- Un poste vacant

Représentants du secteur économique ;

- Monsieur Michel Bonato, Directeur général ATR des Îles-de-la-Madeleine
- Deux postes vacants

Trois postes restent à combler ce qui devrait être fait rapidement avec la collaboration des membres du Comité.

Lors de la première réunion du Comité de liaison le 30 août, les membres ont pris connaissance de l'état d'avancement du projet ainsi que des études techniques qui ont été complétées à cette date. Ils ont examiné les prochaines étapes du projet et ont pu apprécier l'ampleur du travail qu'il reste à accomplir d'ici la mise en opération du Parc éolien

Compte tenu de l'échéancier relativement serré du projet, le Comité se réunira de nouveau le 22 septembre prochain et se penchera alors plus spécifiquement sur les préoccupations du milieu quant aux différents aspects du projet, notamment en ce qui concerne l'environnement et la logistique.

Le projet de Parc éolien de la Dune-du-nord fait l'objet d'un appel de propositions d'Hydro Québec (A/P 2015-01) qui vise à acquérir 6 MW d'énergie éolienne qui permettront à Hydro Québec de réduire ses coûts de production d'électricité tout en permettant également de réduire les émissions de GES de la centrale thermique de Cap-aux-Meules de l'ordre de 10%. Les promoteurs qui s'associeront avec la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie/Les îles-de-la-Madeleine ont jusqu'au 11 octobre pour déposer leur proposition à Hydro Québec.

La Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

La Régie regroupe les cinq MRC de la région et la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine. Elle a été mise sur pied pour investir à part égale avec les promoteurs qui veulent développer des parcs éoliens sur le territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et ailleurs au Québec. La Régie est actuellement co-proprétaire de 3 parcs éoliens qui génèrent 321,8 MW et qui rapporteront des revenus nets estimés à plus 4,0M\$ par année. Ces revenus sont redistribués aux communautés de la région afin de contribuer à leur développement.

-30-

Relations avec les médias :

Gilbert Scantland
Directeur général
1 (418) 368-9071
gilbert.scantland@regieenergiegim.net